

la responsabilité

Par **amougou barthelemy**, le **29/03/2006** à **20:44**

"S'il suffisait de connaître un tort a autrui pour être pénalement responsable, il y aurait plus de prisonnier que d'homme libre dans notre société" commentez 

Par **Yann**, le **30/03/2006** à **10:23**

Intéressant, tu nous donnes tes premiers éléments de réflexion, ton plan, tes idées, etc...

arrow: <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242>

Merci.

Par **amougou barthelemy**, le **03/04/2006** à **13:23**

salut yann c'est un sujet eu a la section normal de mon universite que j'ai pas valide
I/LA COMMISSION DU TORT N'ENTRAINE PAS LA RESPONSABILITE
AUTOMATIQUEMENT

A/ LA NOTION DE CULPABILITE ET LA NOTION DE CULPABILITE

B/ LA RESPONSABILITE ETABLI

II/LA COMMISSION DU TORT N'ENTRAINE PAS TOUJOURS LA RESPONSABILITE DU
DELINQUANT

A/LES CAUSES OBJECTIFS D'IRRESPONSABILITE:LES JUSTIFICATIFS

B/CAUESES DE NON RESPONSABILITES ET DE NON CULPABILITES

C'est donc ainsi que je l'ai fait. d'apres ma note je suis a cote.c'est la raison qui ma fait poser le probleme.

Par **Gab2**, le **03/04/2006** à **13:30**

euh, je me trompe ou ton grand I et ton grand II veulent dire exactement la meme chose: entre "la commission du tord n'entraîne pas automatiquement la responsabilité" et "la commission du tord peut ne pas entraîner la resonsabilité"...je vois pas vraiment ou est la différence!

Et puis ne le prends pas mal, mais je trouve ton plan un peu lourd au niveau de la formulation, à ta place je racourcierai les titres et allégerai la formulation !

Par **Stigma**, le **03/04/2006** à **17:36**

[quote="amougou barthelemy":1cr76n6b]"S'il suffisait de connaitre un tort a autrui pour etre pénalement responsable,il yaurait plus de prisonnier que d'homme libre dans notre société"

commentez  [quote:1cr76n6b]

A vue de nez, je ferais porter le plan sur le principe de la légalité criminelle, mais comme je

suis nul en dissert', je me plante surement 

Par **Yann**, le **03/04/2006** à **20:48**

On peut aussi partir sur de la philo en intro genre, que signifie causer un torts à autrui?

Tromper son mari lui cause du tort, mais n'est pas punis pénalement.

Mais dans le corps de ton devoir, tu te répètes effectivement. Il faudrait évoquer la question de l'opportunité des peines, un système ultra répressif est mauvais, tout poursuivre est inutile, d'où la possibilité pour le parquet de choisir quant il poursuit et quant il ne le fait pas. Etc... Je dirais qu'il te manque une partie.

Par **Stigma**, le **05/04/2006** à **22:56**

[quote="Yann":cv4qfxe8]On peut aussi partir sur de la philo en intro genre, que signifie causer un torts à autrui? Tromper son mari lui cause du tort, mais n'est pas punis pénalement.

Mais dans le corps de ton devoir, tu te répètes effectivement. Il faudrait évoquer la question de l'opportunité des peines, un système ultra répressif est mauvais, tout poursuivre est inutile, d'où la possibilité pour le parquet de choisir quant il poursuit et quant il ne le fait pas. Etc... Je dirais qu'il te manque une partie.[/quote:cv4qfxe8]

Si je me trompe pas, le principe d'opportunité des poursuites relève des cours de Procédure Pénale, non ? Et à voir le plan proposé, je suppose qu'il s'agissait d'un devoir de Droit Pénal Général..

Par **amougou barthelemy**, le **06/04/2006** à **20:23**

A YANN ET STIGMA

Dans la suite de la reponse donnée précédement il sagit la d'un sujet de droit penal general.

Effectivement dans la relecture approfondu j'ai effectivement compris que je me suis repeter.

je me demandais si dans la premiere partie

I/ LE TORT N'ENTRAINE PAS TOUJOURS LA RESPONSABILITEE PENALE

A/ LA LOI SEUL PREVOIT LES CAS OU LE TORT PEUT ENTRAINER LA RESPONSABILITEE

B/ HORMIS LES CAS PREVUS PAR LA LOI IL N' YA PAS DE RESPONSABILITEE

II/ LE TORT NE S' AURAIT ENTRAÎNER DE RESPONSABILITÉ MEME SI LA LOI LE REPRIMENDE

A/ CAS DES CAUSES OBJECTIF D'irresponsabilité: faits justificatifs

B/CAS DES CAUSES SUBJECTIFS ET DE NON N IMPUTABILITE

Par **jeeecy**, le **06/04/2006** à **20:53**

amougou peux tu eviter d'ecrire en majuscules s'il te palit parce que cela signifie que tu cries et donc ce n'est pas top pour exposer un problème et ensuite parce que c'est moins facile à lire

merci
Jeeecy

Par **amougou barthelemy**, le **11/04/2006** à **20:45**

Désolé je savais pas. j'ai pas toujours de reponse pour mon probleme.
Concernant le sujet je voudrais savoir si on le fait comme une dissertation ou ily a une méthodologie particulière?